



Conditions générales – Cours juniors Saison 2025-2026

Les cours

Les cours juniors du TCA sont ouverts aux enfants dès l'âge de 4 ans (1P), résidant à Aire-la-Ville et dans les communes environnantes.

Aucune cotisation de membre n'est exigée pour participer aux cours juniors.

Chaque séance dure 45 minutes et est organisée en fonction du niveau et de l'âge des participants.

Les groupes, constitués de 6 élèves maximum, peuvent être réajustés selon l'appréciation pédagogique du professeur.

Les cours juniors sont dispensés sur une base annuelle, à raison d'une séance hebdomadaire. Sous réserve de la capacité d'accueil et de l'organisation interne de l'école de tennis, une seconde séance hebdomadaire peut être ajoutée.

Un cours d'essai est possible sur demande préalable.

Le prêt de raquette est disponible lors des premiers cours, sur simple demande.

Lieu

Les cours sont donnés sur le court extérieur ou dans la salle polyvalente selon la météo.

Selon entente avec la Mairie d'Aire-la-Ville, le TCA bénéficie de l'accès à la salle polyvalente pour ses activités. Toutefois, cette mise à disposition peut être suspendue en cas de conflit de calendrier avec un événement communal. En cas d'indisponibilité de la salle ou de conditions météorologiques défavorables, les cours pourront être annulés.

Dates

La saison débute le lundi 1er septembre 2025 et se termine le vendredi 19 juin 2026.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, les jours fériés et la semaine avant Noël (du 15 au 19 décembre 2025).

Horaire

Les cours juniors ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 16h30 et 18h45.

Equipement

Pour le bon déroulement des cours, chaque enfant doit obligatoirement être muni de l'équipement suivant: raquette, tenue sportive adaptée, casquette, chaussures de sport (type tennis) et une bouteille d'eau. Il est demandé aux parents de veiller à ce que leur enfant dispose de cet équipement à chaque séance.

Discipline et sécurité

Le TCA se réserve le droit d'exclure tout élève en cas de problème de discipline, sans préavis, ni remboursement. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle polyvalente est interdit sans la présence du moniteur. Pour favoriser la concentration de tous les participants, en particulier des plus petits, nous invitons les parents des enfants à ne pas rester autour du court pendant les cours.

Assurance

Tous les participants doivent être au bénéfice d'une assurance accident. Il est impératif d'informer le professeur de tout problème d'ordre médical avant le cours. Le TCA décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte d'effets personnels.

Droit à l'image

Le TCA se réserve le droit de publier des images prises lors des cours et des manifestations organisées par le TCA. Tout refus peut être signalé par e-mail à l'adresse: info@tcalv.ch

Professeurs

Silvine Beucler, professeure responsable des cours - diplôme Swiss Tennis / SPTA / J+S

tél : 076 329 69 72 e-mail : silvine.beucler@dream-tennis.ch

Pedro Díez, professeur - diplôme Swiss Tennis / SPTA / J+S

tél : 079 816 61 81 e-mail : diezbros@hotmail.com

En cas de pluie

En cas de pluie, les cours sont donnés dans la salle polyvalente sauf en cas de conflit de calendrier avec un événement communal

En cas d'empêchement

Si votre enfant ne peut pas venir à son cours, veuillez svp avvertir son professeur. L'absence de l'enfant ou l'annulation de cours ne donne en principe droit à aucun remboursement.

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Silvine Beucler, tél. 076 329 69 72, silvine.beucler@dream-tennis.ch

Vous pouvez également écrire à info@tcalv.ch ou consulter le site du TCA: www.tcalv.ch

Inscription

Pour toute inscription, veuillez-vous adresser à Silvine Beucler (coordonnées ci-dessus).

Prix et modalité de paiement

Le tarif pour la saison est fixé à 390 CHF, payable en une seule fois avant le 30 septembre 2025.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, veuillez nous contacter par courriel (info@tcalv.ch) afin de trouver un arrangement adapté.

Des frais de relance pourront être appliqués en cas de non-paiement dans les délais impartis.

Nous vous remercions d'indiquer le nom et le prénom de l'enfant dans les références du versement.

Coordonnées bancaires

Banque Raiffeisen Région Genève Rhône - 1233 Bernex

En faveur du Tennis Club Aire-la-Ville - 1288 Aire-la-Ville

IBAN : CH51 8080 8005 3964 8913 5

QR code :

